

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

	1975
Membre actif France avec Service du Bulletin	40 F
Abonnement France	40 F
Membre scolaire avec Service du Bulletin	20 F
Abonnement Etranger	45 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	6 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

CAPELLANO A. et KÜHNER R. — Architecture de la paroi sporique des Volvariaceés (Basidiomycètes - Agaricales) en microscopie photonique et électronique	4
LESEIGNEUR L. — Révision des <i>Zorochrus</i> européens (Col. Elateridae). Note rectificative	22
ROUGEOT P.-C. — Diagnose de la femelle de <i>Micragone martinæ</i> Rougeot (Lépid. Attacidae)	23
DUFAY Cl. — <i>Dryobotodes carbonis</i> Wagner, bona species, espèce nouvelle en Europe et en France (Lep., Noctuidae Cucullinae)	24
BREUNING St. et TEOCCHI P. — Note sur <i>Ceroplesis quinquefasciata</i> F., Lamiaire dont la larve évolue dans les tiges de manioc en Afrique Centrale (Coleoptera Cerambycidae Lamiinae)	27

AVIS DU TRESORIER

Le trésorier rappelle aux Sociétaires et aux abonnés, que le montant de l'abonnement s'entend pour l'année 1975.

Ce montant est exigible dès janvier.

Il compte sur la bonne volonté de ses collègues et les remercie de bien vouloir effectuer prochainement ce règlement.

Armures génitales femelles : voir figures 2 et 4.

Des recherches seraient nécessaires pour déterminer avec plus de précision les limites de l'aire géographique des deux espèces, en particulier dans les Alpes-Maritimes, où le Var et la Tinée les constituent peut-être. Une étude plus détaillée de *D. carbonis* Wagner fera l'objet d'une publication ultérieure où seront figurés ces Lépidoptères.

J'adresse mes bien vifs remerciements à Mme A. JEANNIN (Montpellier), aux Dr G. EBERT (Landessammlungen für Naturkunde Karlsruhe), W. FORSTER (Zoologische Sammlung des Bayerischen Staates, München) ; au Pr R. PROTA (Istituto di Entomologia Agraria, Sassari) ; à M. P. VIETTE (Laboratoire d'Entomologie, Muséum National, Paris) et au Dr W. WITTMER (Muséum d'Histoire Naturelle, Bâle) qui, par leurs renseignements ou le prêt de leur matériel, m'ont permis de réaliser ce travail.

Département de Biologie Animale et Zoologie,
Université Claude-Bernard, Lyon I.

**NOTE SUR CEROPLESIS QUINQUEFASCIATA F.,
LAMIAIRE DONT LA LARVE EVOLUE DANS LES TIGES DE MANIOC
EN AFRIQUE CENTRALE
(Coleoptera Cerambycidae Lamiinae)**

par St. BREUNING et P. TEOCCHI.

Résumé. — Dans cette note, une liste des Cérambycides dont les larves vivent dans le Manioc, en Afrique centrale, est présentée. Le signalement de l'adulte de *C. quinquefasciata* est donné. Sa larve et sa nymphe sont décrites pour la première fois. Enfin, les plantes-hôtes et les dates d'émergence des adultes sont indiquées.

INTRODUCTION

La Manioc, qui est originaire de l'Amérique du Sud, est un sous-arbrisseau de la famille des Euphorbiacées dont les tubercules-racines servent à l'alimentation de nombreuses peuplades dans le continent Sud-Américain, en Afrique et en Asie où il a été introduit. Les racines, traitées industriellement, donnent le Tapioca produit surtout au Brésil, à Malacca, à Java, ainsi qu'à Madagascar et à la Réunion.

Le genre *Manihot* Adans, renferme deux espèces alimentaires : *M. utilisima* Pohl. ou Manioc amer, et *M. aipi* Pohl. qui est le Manioc doux. C'est généralement la première de ces espèces qui est la plus cultivée. En Afrique centrale, par exemple, la seconde ne se rencontre que très rarement dans les cultures.

Plusieurs insectes, dont on trouvera la liste dans des revues et ouvrages spécialisés, s'attaquent au Manioc. En Afrique quelques Cérambycides se sont adaptés à cette plante et les espèces suivantes sont citées :

- *Mallodon downesi* Hope (Mayné 1914) ;
- *Monohammus ruspator* Fabricius (Hargreaves 1936) ;
- *Phryneta leprosa* Fabricius (Lepesme et Villiers 1944) ;
- *Phryneta coeca* Chevrolat (Lepesme 1956) ;
- *Sternotomis variabilis* Quedenfelt et
- *Sternotomis virescens* Westwood (Vrijdagh 1930).

A cette liste nous ajoutons les espèces que nous avons obtenues en République Centrafricaine, par élevage, de tiges mortes de Manioc, et qui sont :

- *Ceroplesis quinquefasciata* Fabricius ;
- *Corus collaris* Chevrolat ;
- *Hecyra obscurator* Fabricius ;
- *Phrynetia hecphora* Thomson ;
- *Niphona appendiculata* Gerstaecker ;
- *Sthenias cylindrator* Fabricius ;
- *Pterolophia bisbinodula* Quedenfeldt.

N. B. — En Afrique, où il est très répandu, le très éclectique *Coptops aedificator* F. n'a jamais été trouvé dans le Manioc. Mais aux Indes, d'où il est originaire, il est signalé — entre autres — de *Manihot glaziovii*.

ORIGINE ET SYNONYMIE DU NOMEN *Ceroplesis quinquefasciata* F.

C'est sous le nom de *Lamia quinquefasciata* que FABRICIUS décrivit, en 1792, le Lamiaire, objet de la présente note. Puis, en 1835, AUDINET-SERVILLE créait le genre *Ceroplesis*, mais ce n'est qu'en 1872 que la *Lamia quinquefasciata* de FABRICIUS était incluse, pour la première fois, dans le genre *Ceroplesis* par FAEHRAEUS.

Actuellement, la synonymie de *C. quinquefasciata* F. peut s'établir comme suit :

- *Lamia quinquefasciata* Fabricius 1792, Ent. Syst. 1/2, p. 281.
- *Ceroplesis quinquefasciata* Fab. in FAEHRAEUS 1872, Ofvers. Vet. Ak. Förh. 29 (2), p. 41 ; HAROLD 1879, Col. hefte XVI, pp. 194-198 ; QUEDENFELT 1882, Berl. ent. Zeitschr. XXVI, p. 348 ; FAIRMAIRE 1887, Ann. Soc. ent. Fr. (6) VII, p. 341 ; DISTANT 1904, Ins. Transvaal. p. 139, pl. XII, fig. 17 ; HINTZ 1920, Arch. f. Naturg. LXXXIV, A 10, p. 163 ; AURIVILLIUS 1921, Cat. Coleopt. Junk-Schenkling, pars 73, p. 188 ; BREUNING 1937, Novit. Ent. 3° suppl., fasc. 31, p. 242 et 4° suppl. fasc. 19, p. 148 (1942).
- *Ceroplesis capensis* ssp. *quinquefasciata* Fab. in FIEDLER 1938, Deutsch. ent. Zeitschr. (3-4) p. 578.
- *Ceroplesis quinquefasciata* Fab. in FERREIRA et VEIGA-FERREIRA 1959, Revista Ent. Moçamb., 2 (I) p. 132 ; BREUNING 1962, Cat. Lamiaires du monde, fasc. 6, p. 447 ; FERREIRA 1963, Longic. de Moçamb. (2), pp. 321-322 (in Revista Ent. Moçamb. IX).
- *Ceroplesis acutipennis* Hintz 1919, Ergbn. d. II Centr. Afrik. Exped., I, p. 621.
- *Ceroplesis quinquefasciata* ssp. *parallelis* Hintz 1920, l. c. pp. 163-167.

DESCRIPTION DE L'ADULTE DE *C. quinquefasciata* F.

Stature allongée. Sa longueur est comprise entre 18 et 33 mm et sa largeur se situe entre 6 et 12 mm. Tubercules antennifères peu saillants, largement espacés. Antennes un peu plus longues (♂) ou un peu plus courtes (♀) que le corps, leur scape assez fort et de longueur n'égalant qu'à peine un peu plus de la moitié de celle du troisième article ; quatrième égal au 4/5 du précédent ; cinquième atteignant les 3/5 du quatrième ; les segments VI à IX chacun à peine plus court que celui qui le précède, mais sur le mâle le dernier est plus long que le dixième ; les articles III à X portent, sur leur face inférieure,

quelques cils qui sont beaucoup plus denses et longs sur les segments III à VI. Haut du front et vertex parcourus par un sillon longitudinal médian profond. Espace interoculaire vertexal légèrement plus grand que la largeur d'un lobe oculaire supérieur. Lobes inférieurs nettement plus longs que les joues (au niveau de la suture jugo-frontale). Pronotum modérément transverse, sa tranche centrale, qui occupe ses 2/3, est renflée et assez grossièrement granuléepunctuée ; présence de deux tubercules latéraux : un disco-latéral prémédian, très effacé, et un latéral nettement visible, situé un peu après le milieu. Ecusson large, subarrondi ou plus ou moins acuminé au sommet. Elytres convexes, largement arrondis ou presque acuminés à leur apex, granuléspunctués aux épaules, les points enfoncés devenant progressivement plus fins vers l'apex (chaque point avec un cil blanc) ; chacun d'eux est surmonté, sur les individus mâles, par un tubercule situé entre l'écusson et le calus huméral. Fémurs antérieurs finement striés transversalement sur leur face externe, près de la base.

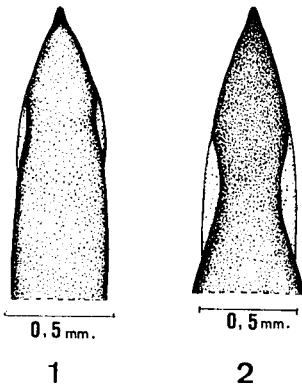


Figure N° 1 : Apex du lobe médian de l'édéage de *C. quinquefasciata* F.
Figure n° 2 : Idem, *Ceroplesis capensis* L.

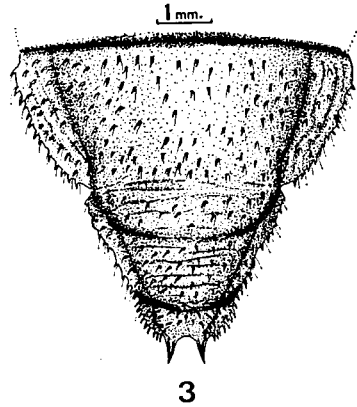


Figure n° 3 : Trois derniers tergites et urogomphi de la nymphe de *C. quinquefasciata* F.

Noir, entièrement recouvert d'une très fine et très courte pubescence noire parsemée de cils blancs. Chaque élytre est orné de cinq bandes transversales composées de soies rouges, ochracées ou jaunâtres, ces bandes peu régulières, en partie obliques ou ondulées, parfois interrompues ou confluentes, toujours beaucoup moins larges que les intervalles entre elles (chaque bande a une largeur comprise entre 1,5 et 2,5 mm) ; la première de ces fascies est située un peu avant la fin du quart basilaire, la seconde un peu avant et la troisième un peu après le milieu, la quatrième, souvent réduite ou fractionnée, est placée un peu après les 2/3 de l'élytre, et la cinquième au quart apical. En outre, on observe parfois quelques petites taches de même couleur, irrégulièrement parsemées. Métasternum orné d'une bande rouge disposée en oblique, de part et d'autre de la ligne médiane. Dessous du corps revêtu de poils noirâtres parsemés de cils blancs.

C'est la forme typique décrite par FABRICIUS sur des exemplaires provenant de Guinée et que l'on retrouve, avec quelques variantes, dans tout l'Ouest et le Centre de l'Afrique, du Sénégal au Zaïre. Bien entendu, les dessins élytraux de cette espèce étant très polymorphes, de nombreuses variétés et races locales ont été décrites. Nous ne citerons que celles qui, à nos yeux, méritent d'être signalées :

— morpha *pectoralis* Oliv.

Cerambyx pectoralis Olivier 1775, Ent. IV, n° 67, p. 122, pl. 23, fig. 175.

Ceroplesis quinquefasciata m. *pectoralis* Oliv. in BREUNING 1936, l. c. p. 242 et 1962, l. c. p. 447.

Cette variété ne diffère de la forme typique que par ses bandes élytrales très élargies, presque aussi larges que les intervalles entre elles. Cette forme est signalée du Sénégal et du Zaïre.

— morpha *taeniata* Perr.

Ceroplesis taeniata Perroud 1855, Ann. Soc. Linn. Lyon (2) II, p. 347.

Ceroplesis quinquefasciata m. *taeniata* Perr. in BREUNING 1942, l. c. p. 148 et 1962, l. c. p. 447.

Cette variante, qui domine dans l'Est Africain, se distingue par ses bandes élytrales rouges très minces.

— morpha *restitutae* Auriv.

Ceroplesis restituae Aurivillius 1911, Ark. f. Zool. VII, n° 19, p. 20 et HINTZ 1920, l. c. pp. 163, 168.

Ceroplesis quinquefasciata m. *restitutae* Auriv. in BREUNING 1936, l. c. p. 242.

Cette morpha, qui n'est signalée que de Tanzanie, présente des fascies élytrales rouges disloquées et qui forment un réseau irrégulier de courtes bandes étroites et de taches.

— morpha *distanti* Auriv.

Ceroplesis capensis distanti Aurivillius 1921, Col. Cat. Junk-Schenkling, Céramb. I, pars 73, p. 186.

Ceroplesis capensis var., Distant 1892, Natural, in Transvaal p. 203 ; 1904, Ins. Transvaal. p. 139, pl. XII, fig. 25.

Ceroplesis quinquefasciata m. *distanti* Auriv. in BREUNING 1936, l. c. pp. 242-243 et 1962, l. c. p. 447.

Les bandes rouges presque oblitérées, parfois réduites à de minuscules taches irrégulières. Cette variété n'est connue que du Transvaal.

— Sous-espèce *atropos* Fairm.

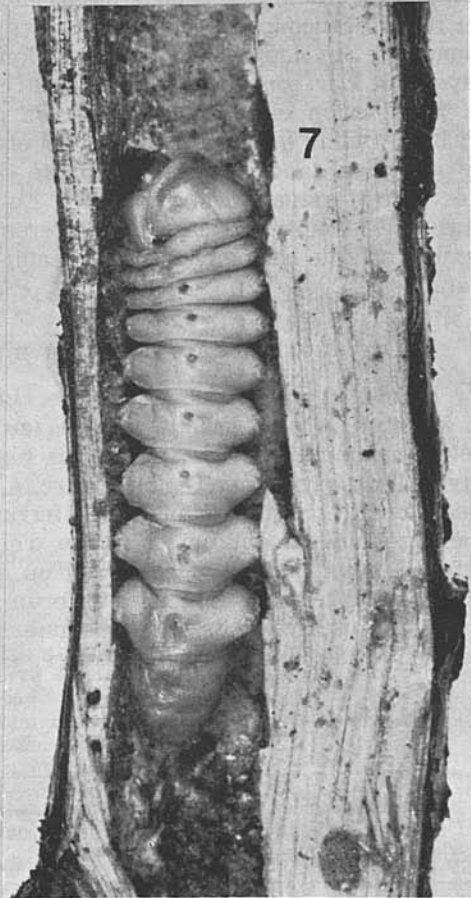
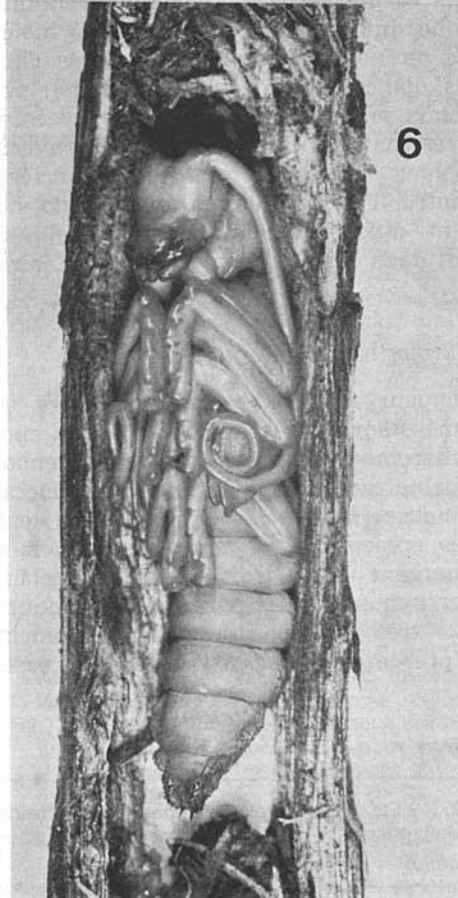
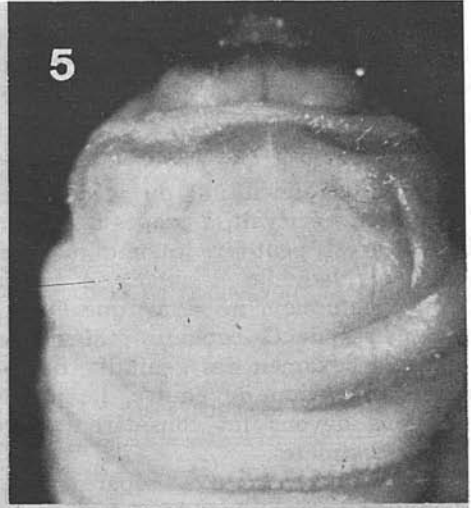
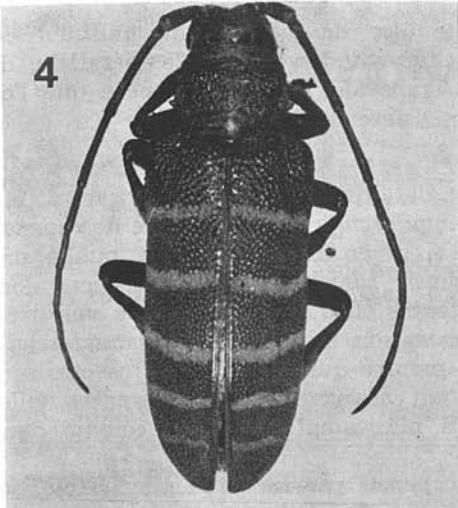
Ceroplesis atropos Fairmaire 1882, le Natur. VI., p. 48 ; 1883, Ann. Soc. ent. Fr. (6) III, p. 111 ; HINTZ 1920, l. c. pp. 163, 167 ; BREUNING 1936, l. c. p. 243 ; BREUNING 1962, l. c. p. 448.

Diffère de la forme nominative et de ses variétés par l'absence totale des bandes élytrales et de la fascie métasternale. Les cils blancs sont beaucoup plus courts. Cette race, qui était considérée jusqu'ici comme une espèce distincte, n'est connue que d'Ethiopie : Harrar (Collection Itzinger et M.N.H.N. Paris).

Clichés n° 4 à 6 : *Ceroplesis quinquefasciata* F.

N° 4 : Adulte femelle. — N° 5 : Pronotum de la larve mature

N° 6 : Nymphe dans la tige de Manioc. — N° 7 : Larve dans branche d'*Albizia zygia*.



RÉPARTITION ET HABITAT

C. quinquefasciata occupe une vaste aire de distribution, puisqu'il est signalé de presque tous les territoires situés au-dessous du 20° parallèle, du Sénégal à l'Angola et de l'Ethiopie au Transvaal. C'est une espèce que l'on ne rencontre que dans les savanes ou en lisière de forêt.

OBSERVATIONS :

Dans le fascicule 31 du 3^e supplément des *Novitates Entomologicae*, p. 242, l'un de nous écrivait, à propos de *C. quinquefasciata* : « très proche de *capensis* dont il n'est peut-être qu'une morpha... », et en 1938, FIEDLER a publié une note dans laquelle il subdivise *C. capensis* Linné en 19 sous-espèces dont *C. quinquefasciata* ne serait que l'une d'entre elles ! Nous avons pu voir trois exemplaires de *C. capensis* et leur comparaison avec des *C. quinquefasciata*, ainsi que l'examen des genitalia, nous a montré que si ces deux insectes sont très proches l'un de l'autre, ils présentent néanmoins des différences telles que nous devons les considérer, jusqu'à plus ample informé, comme deux espèces distinctes.

C. quinquefasciata se sépare de *C. capensis* par sa taille plus faible, ses tubercules antennifères bien moins élevés et plus espacés, par son pronotum au relief beaucoup plus discret, par ses lobes inférieurs des yeux un peu moins longs que les joues (à peine aussi longs ou même un peu plus courts chez *capensis*), par son corps parsemé de cils blancs (absents chez *capensis*), par sa ponctuation élytrale constituée de points enfoncés (chaque point avec un cil blanc) alors que chez *capensis* les élytres sont, surtout vers la base, couverts de granules, tandis que sur le reste de leur surface la pubescence foncière, très dense, masque les téguments. En outre, l'édéage de *quinquefasciata* est plus grêle, moins sclérifié et légèrement différent (voir dessin). Enfin, il semblerait que ces deux formes cohabitent dans certaines zones (Sud du Zaïre, Natal, etc...).

DESCRIPTION INÉDITE DE LA LARVE MATURE DE *C. quinquefasciata* F.

Forme allongée, subcylindrique. Longueur maximale comprise entre 30 et 35 mm ; la plus grande largeur (au mésothorax) est égale à 8,5 à 9 mm. Tête faiblement convexe, aux bords régulièrement courbés. Foramen antennal ouvert postérieurement (l'ouverture à peine perceptible). Complexe buccal modérément sclérifié. Mandibules ferrugineuses à la base, le reste noir, leur apex tronqué en oblique ; chacune d'elles présente, à sa base et sur sa face externe, deux petites dépressions d'où émergent une à trois soies. Front clair, seule sa marge antérieure est d'un brun ferrugineux, il est parsemé de quelques points minuscules d'où se dresse une soie très fine. Epistome très fortement transverse, de couleur jaune testacé, et présentant quelques soies à sa base.

(à suivre.)

Annonces sur les pages de couvertures. — P. II : Ets Henri Peter, Sciences Nat., Librairie R. Desvigne. — P. III : Compagnie Générale de Madagascar. — P. VII : Microscopes Wild. — P. VIII : Optique Nagabbo, Ets Deyrolle.